



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière N° 03

Réunion du Vendredi 10 janvier 2020

A 19 heures 00

Lieu : Siègè du D. E. F.

Présidence : M. Frédéric MARTIN.

Membres présents :

Melles Solène BANSARD – Lauriane HAMELIN.

MM. Hugo BOISSIERE – Nicolas CRIBIER – Johnny DELHOMME – Mohamed EL KHARRAZE – Pascal LEBRET – Sébastien LEMARIE – Eric MOERMAN – Mathieu MOULIN – Erwan ROUTIER – Marc ROUTIER.

Membres absents excusés :

Mme Nathalie YVELAIN.

MM. Patrick BANNIER – Philippe DE PASQUALE – Pascal FOIRET – Louison OLIVIER.

Assiste à la réunion :

MM. Jacques FECIL, Président de la Commission Départementale des Arbitres – Jean François MERIEUX, Vice-président du DEF et responsable du pôle arbitrage.

En ouverture de séance, le Président Frédéric MARTIN accueille les membres présents et excuse les membres absents. Il adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble de la Commission et formule le souhait que la CDPA atteigne tous les objectifs qu'elle s'est fixée enfin il informe les membres de la CDPA de l'arrivée de nouveaux membres, à savoir Mathieu MOULIN, Solène BANSARD et Nathalie YVELAIN.

CIVILITES

Le Président et l'ensemble des membres de la Commission :

- Adressent leurs vœux pour une très belle année 2020 à l'ensemble de notre football,
- Souhaitent un prompt rétablissement à leur collègue et ami M. Patrick BANNIER.

ADOPTION DE P. V

- Réunion plénière du 15.11.2019 – PV 02 publié sur le site Internet du DEF le 19.11.2019

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour	Discussions - décisions - propositions
Action n°2 : Recrutement du service civique en charge de l'arbitrage	Marc ROUTIER nous fait part des avancées concernant le recrutement d'un service civique. Une offre d'emploi pour un contrat en alternance pour un BPJEPS APT sur le site du DEF a été publiée, ainsi que sur réseau bleu ; les JAD et les JAL ont été contactés. Cinq candidatures ont été reçues. Deux candidats ont été reçus. La formation initialement prévue est annulée du fait du centre de formation. En conséquence, la candidature de Mathieu MOULIN, JAL, a été retenue en CDD au DEF jusqu'au mois de juin. Il aura comme tuteurs le binôme Jacques FECIL et Ludovic PERRE. Il sera la pierre angulaire du démarrage de beaucoup des projets de la Commission. Fin septembre 2020 : choix final de la formation que suivra Mathieu MOULIN avec le DEF.
Action n°3 : Définition d'un ou plusieurs points de rencontre réguliers pour les arbitres de District	En l'absence de Philippe DE PASQUALE et de Patrick BANNIER, le Président Frédéric MARTIN nous informe qu'un premier point de rencontre sera créé en mars sur les installations du club du FC Avrais. Ces points de rencontre auront vocation à servir de lieu de formation et d'échange pour les arbitres, comme par exemple sur les règles du football à 8. Après un retour d'expérience de cette première réunion, il est acté d'étendre ces réunions sur d'autres secteurs. Pour ces futurs points de rencontre Les secteurs sélectionnés suivants sont envisagés : Nonancourt, Gisors, Thiberville, St Aubin le vertueux/Brogie, Alizay, St Sébastien, Vernon, Pont Audemer. Ils permettront notamment d'échanger sur les lois du jeu et tous autres sujets souhaités par les participants et aussi de s'entraîner ensemble. La cadence reste à définir mais s'oriente sur une fréquence d'un à deux rendez-vous par mois.
Action n°5 : Formation des tuteurs	Frédéric MARTIN informe la Commission qu'une formation validée par la CDA aura lieu en mars 2020.
Action n°8 : Système de récompense	Action décalée à la prochaine mandature.
Action n°9 : L'arbitrage à la touche des U13G et U14F	Pascal LEBRET informe la Commission qu'un courrier a été envoyé à tous les clubs. Certains clubs l'ont déjà mis en pratique. Johnny DELHOMME et Erwan ROUTIER nous font un retour sur le festival U13 en indiquant qu'un seul club n'a pas joué le jeu, le résultat est positif. Une proposition de Marc ROUTIER serait d'effectuer une enquête à but pédagogique sur une journée sur tous les matchs U13 et U14F et de communiquer avec les clubs présentant des anomalies (1J deuxième phase).
Action 10 : Réfléchir à un système de « bonus point »	Prévoir étude d'impact et règlementaire Action reportée sur 2021 (à reprendre à compter de 05/2020)

<p>sur les notes des arbitres en fonction des actions menées</p>	
<p>Actions n°11 et 12 : Livret des bonnes pratiques - Argumentaire en faveur de la formation des arbitres</p>	<p>Eric MOERMAN fait part à la Commission qu'il a commencé à voir certains clubs individuellement et leur a présenté le travail fait avec Sébastien LEMARIE. Le retour est positif.</p> <p>Le livret et l'argumentaire seront donnés pendant les réunions de secteurs.</p> <p>Un état des lieux des clubs concernés et un argumentaire attractif ciblé pour les jeunes est à rajouter au livret. Les membres de la Commission évoquent un risque de redondance avec les réunions de secteur. En conséquence, l'idée est de diviser celles-ci en deux parties : une sur le foot loisir et adapté, et une sur l'arbitrage introduit par un membre du comité directeur. Possibilité d'effectuer un diagnostic, une visite conseil à la demande des clubs. Action décalée en mars 2020.</p> <p>Marc ROUTIER propose de faire un inventaire de chaque club, pas seulement ceux en infraction afin que l'on puisse connaître la situation de chacun notamment lors des réunions. Il propose également que soit réalisée une plaquette argumentaire pour inciter les jeunes à arbitrer.</p> <p>Jacques FECIL confirme travailler depuis deux ans sur les écoles d'arbitrage. (Notamment avec le club du FC VAL DE RISLE)</p>
<p>Action n°14 : Conventions arbitrage entre l'UNSS et le DEF</p>	<p>Erwan ROUTIER doit prochainement rencontrer le directeur départemental de l'UNSS, Hervé JOSQUIN. Début d'une mise en forme d'une convention, qui sera signée par le Président du DEF Sauveur CUCURULO. Idée d'échanges de bons procédés entre le DEF et l'UNSS avec la mise à disposition d'une ou plusieurs personnes sur les finales départementales UNSS et en échange une liste d'arbitres formés par l'UNSS serait donnée à l'attention de nos clubs. C'est au moment de la rencontre avec Hervé JOSQUIN que va se préciser cette action. Il faut penser à une procédure, et passer par les référents arbitres et présidents de clubs pour l'accueil de ces élèves afin de créer une passerelle satisfaisante. Rendez-vous à prévoir avant les vacances de février.</p>
<p>Action n°18 : Livret de l'arbitrage féminin</p>	<p>Marc ROUTIER présente la création d'un « mini-pole féminin » au sein de la CDPA avec comme membres Lauriane HAMELIN, Nathalie YVELAIN, Solène BANSARD et Mohamed EL KHARRAZE.</p> <p>Des contacts ont été pris avec Laura GEORGES de la FFF qui nous a également communiqué des personnes à solliciter à la FFF.</p> <p>Envisager aussi de rencontrer Nathalie GUESDON de la CRA.</p>
<p>Action n° 21 : Information aux clubs sur l'arbitrage</p>	<p>Nicolas CRIBIER propose que cette information soit faite sous format d'un livret A5 semblable à ceux qui étaient diffusés auparavant aux jeunes lors des rentrées du foot par la FFF.</p>
<p>Action n°26 : Notion d'arbitre/joueur</p>	<p>La Commission propose d'intégrer cette action dans l'argumentaire et le livret des bonnes pratiques.</p>
<p>Action n°27 : Grand rassemblement arbitrage féminin</p>	<p>Action décalée à la prochaine saison.</p>
<p>Action n°28 : Formation d'arbitres en modules</p>	<p>Action décalée à septembre 2020.</p>

Action 29 : Réfléchir à une formation foot à 8	Action en cours par la CDA
Action n°30 : Challenge de l'arbitrage	Hugo BOISSIERE informe la Commission que 22 clubs sont en non-conformité dans l'Eure. Une Communication doit être faite auprès de ceux-ci. Un point intermédiaire sera fait pour mars. Envisager de faire un message à ces clubs (Voir avec Sauveur CUCURULO qui fait déjà la même démarche)
Action n°31 : Récompenses supplémentaires	Action décalée à la prochaine mandature.
Action n°32 : Comptabilisation du tutorat	Action décalée à la prochaine mandature.
Action n°33 : Écoles d'arbitrage	Cette notion est à rajouter au livret des bonnes pratiques. Une deuxième action a lieu dans ce sens à l'US Conchoise.
Action n°35 : Communication concernant le recrutement des arbitres du DEF	Une affiche a été créée par Louison OLIVIER pour le recrutement des arbitres et sera diffusée à partir du rassemblement des débutants ainsi qu'à la rentrée du foot. A rajouter sur cette affiche : l'adresse mail de la CDPA. Elle devra être distribuée à tous les clubs pour affichage en interne. (Stade, Club house, etc...)
Action n°36 : Échanges avec des arbitres d'autres sports	La Commission propose que des arbitres d'autres sports puissent intervenir pendant les rencontres entre les arbitres du DEF.
Autres/Nouvelles actions :	<p>Action n°37 : Communication sur l'arbitrage à construire au niveau du DEF par Hugo BOISSIERE et Mathieu MOULIN.</p> <p>Action n°38 : Organiser la journée de l'arbitre. (Sur proposition de J. Fecil)</p> <p>Action n°39 : Johnny DELHOMME propose une réflexion pour enrichir les interventions sur l'arbitrage pendant la rentrée du foot afin de réunir parents, éducateurs, joueurs et arbitres.</p> <p>Action n°40 : Auto-arbitrage pour initier les jeunes à arbitrer.</p> <p>- Face au nombre de tournoi (et matchs amicaux) qui sont organisés, Mohamed EL KHARRAZE soulève le fait qu'il faudrait identifier les arbitres qui officient lors de ces tournois de fin de saison des clubs. (Il y a peut-être de potentiels futurs arbitres officiels)</p> <p>- Afin d'éviter trop de réunions se superposent, Il est acté, en accord avec le Président du DEF, que les réunions de secteurs de la CDPA seront jumelées avec celles du Comité de Direction en Mars 2020.</p>
Date de la prochaine réunion	Vendredi 7 février, à 19 h 00 au DEF

La secrétaire
Lauriane HAMELIN



Le Président
Frédéric MARTIN

